

FIG. 10. LÉZARD RUDE

(*Lacerta aspera*).

Le défaut de renseignemens suffisans ne nous permet pas d'exposer ici les caractères propres à ce lézard, ni d'assurer que ce soit une espèce distincte de la précédente ou de celle qui suit; cependant nous lui assignons un nom : ses couleurs sont à peu près les mêmes; mais il en diffère par la disposition des écailles, qui recouvrent la moitié postérieure de son dos, et qui sont assez grandes, imbriquées, carénées et pointues. La forme du méat auditif est également un peu différente.

10. 1. Individu de grandeur naturelle, et vu de trois quarts.

